

Rejoignez l'équipe des tuteurs des jeunes entreprises du tourisme



L'expérience est une vraie valeur, la transmettre c'est divin

(Auteur inconnu)

Passionné par votre carrière dans le monde du tourisme, désormais avec un peu de temps libre, vous pouvez transmettre votre expérience et vos conseils aux jeunes générations.

Vous intégrez une équipe de professionnels où de nombreux échanges ont lieu (à minima trois réunions par an en présentiel ou en Visio). L'APST vous accompagne dans cette démarche (informations, conseils etc.) ; les liens sont étroits entre l'AFST et l'APST car notre président siège au conseil d'administration.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Aujourd'hui deux personnes sur trois dans les primo accédants de la profession ne sont pas issues du monde du tourisme. L'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST) peut les garantir après examen de leur surface financière, de leur projet et leur imposer ou proposer un accompagnement. Dans ce cas, le dossier est transmis à l'AFST. Les tuteurs se déclarent après avoir pris connaissance du projet. Le tutorat est de plus en plus « volontaire » car l'APST se garanti plus fortement contre d'éventuelles défaillances.

Comment cela se passe-t-il ?

Vous prenez rendez-vous trois fois par an avec la jeune entreprise (téléphone, Visio ou physique). Vous posez toutes les questions que vous souhaitez sur son activité. (Nous avons un canevas de questions types à votre disposition). C'est un peu comme chez les psychologues. C'est au travers de ses réponses que vous lui apporterez un soutien. Vous faites ensuite un compte rendu qui sera transmis à l'APST.

Vous craignez d'avoir décroché et de ne pas être dans l'actualité ?

Être tuteur ne consiste pas à transmettre un savoir technologique, mais d'être à l'écoute. Quand on démarre, on est seul et savoir à qui s'adresser est important. Il nous arrive souvent de ne pas avoir la réponse en temps réel. Dans ce cas, de nombreux services nous aident et formalisent les éléments (les Entreprises du Voyage (EdV), APST, services juridiques, les autres tuteurs, etc.)

Enfin, quoi de plus motivant que de continuer à apprendre et à comprendre les évolutions du monde du tourisme auprès de ces nouveaux acteurs.

Être tuteur c'est transmettre, écouter, partager votre passion, votre expérience et votre analyse.

Plus d'informations auprès de :

Pierre SUROT psurot@noos.fr

Réda SAHNOUN afsthautsdefrance@orange.fr

Notre secrétariat : afst@afst-asso.fr